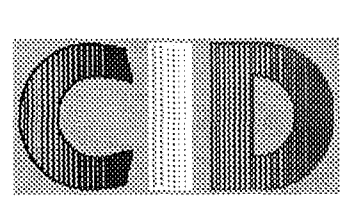

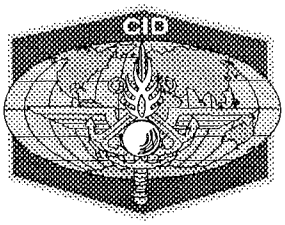

MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE

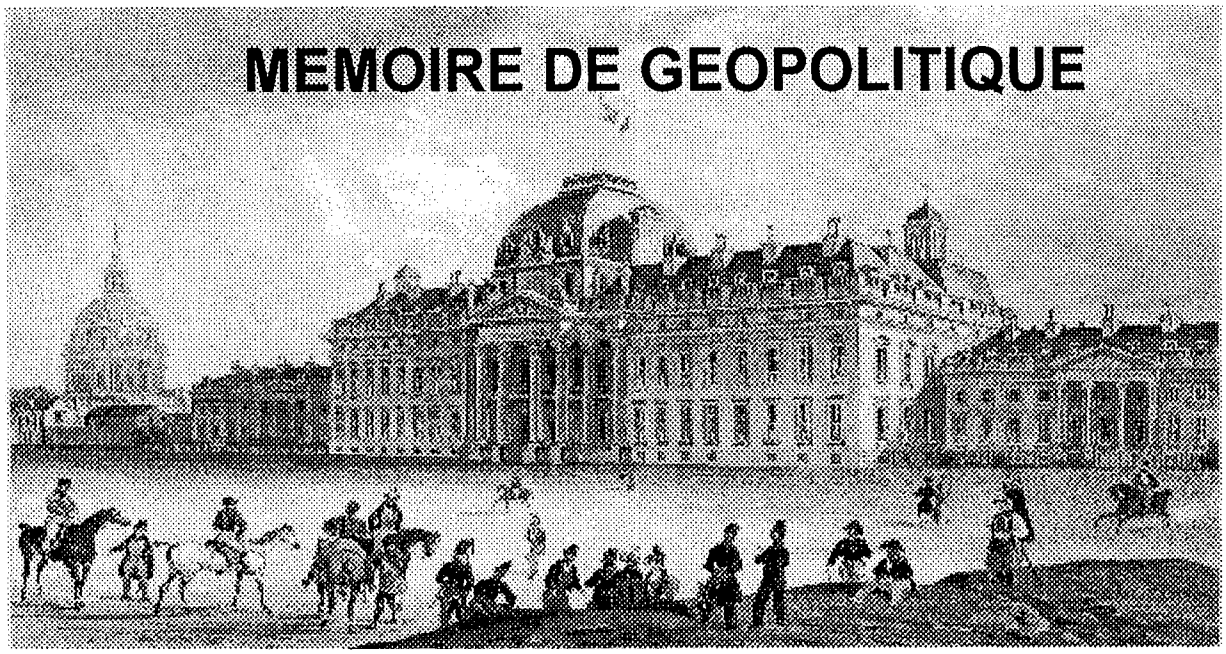

Etre européen au XXI ième siècle

RESUME

Alors que la construction européenne semble marquer quelques instants d'hésitation, il peut paraître opportun de revenir sur les principales étapes qui l'ont jalonnée jusqu'à ce jour. Ce faisant, il nous sera non seulement plus aisé de relativiser les difficultés actuelles, mais surtout il nous est possible de penser une « nouvelle Europe », aux dimensions géographiques plus étendues et prônant une nouvelle place pour les individus.

LCL ATTAS
Groupe C5

GEO5ATT2.DOC
Edité le 24/02/1998

TABLE DES MATIERES

1. L'EUROPE, UN CONTINENT AUX CONTOURS MODULAIRES. 1

1.1. UNE ENTITE GEOGRAPHIQUE A DIMENSIONS VARIABLES. 1

1.2. L'EUROPE, UN CONTINENT EN QUETE DE RECONNAISSANCE. 2
1.2.1. Quand est née l'Europe ? *2*
1.2.2. L'unification : un aboutissement culturel, un instrument de paix et une nécessité économique. *2*
1.2.3. L'Europe du XX ième siècle. *3*

2. L'EUROPE A LA PORTE DU XXI IEME SIECLE, DE QUOI S'AGIT-IL ? 5

2.1. L'ALLEMAGNE, UN PAYS EN PROIE AU DOUTE ET FACE A UN DILEMME. 5
2.1.1. Un géant en proie au doute. *5*
2.1.2. Pour l'élargissement à l'est dans le cadre de l'Union ou pour une Ostpolitik *en nouveau maître de l'Europe centrale et orientale ?* *6*

2.2. LA TURQUIE, UNE EXCEPTION DU CONTINENT EURASIE HESITANT ENTRE UN PASSE HISTORIQUE ET UNE CULTURE MUSULMANE. 6

2.3. LA TUNISIE ET L'UNION EUROPEENNE, UN PARTENARIAT AUX ENJEUX STRATEGIQUES. 7

3. L'AVENIR DE L'EUROPE SE JOUE PEUT-ETRE DORENAVANT AU-DELA DE L'OURAL, DU CAUCASE ET DE LA MER DE MARMARA. 8

3.1. UNE NOUVELLE UNITE CULTURELLE FONDEE SUR L'INDIVIDU ET SES ASPIRATIONS. 8
3.1.1. Pas « d'anglo-yankee commercial planétaire ». *8*
3.1.2. Après la mondialisation, retour aux valeurs de l'âme et de l'esprit. *8*

3.2. CONSTITUER UN PILIER ECONOMIQUE DYNAMISE PAR L'EMERGENCE D'UN NOUVEAU CENTRE NERVEUX, LA TRANSCAUCASIE. 9

3.3. PRESERVER LA STABILITE. 10
3.3.1. Coopération renforcée avec les trois pays du Maghreb. *10*
3.3.2. Pour une intégration large. *10*

A la question « qu'entendez-vous par Europe ? », bon nombre de personnes éprouveraient des difficultés à apporter une réponse claire et précise. En fait, de quoi s'agit-il ? Faisons nous référence au continent européen ou bien est-il question de l'Europe à la recherche d'une unité politique ? Géographiquement, quelles sont les limites de l'Europe ? Historiquement, l'Europe a-t-elle toujours existé ? Quand les européens ont ils eu conscience d'être européen?

Dans ce contexte, que peut signifier *être européen au XXI ième siècle* ? Paul Valéry écrivait « l'Europe deviendra-t-elle ce qu'elle est en réalité, c'est à dire : un petit cap du continent asiatique ? ou bien l'Europe restera-t-elle ce qu'elle paraît, c'est à dire : la partie précieuse de l'univers terrestre, la perle de la sphère, le cerveau d'un vaste corps ? ».

Pour tenter une esquisse de réponse et comprendre l'Europe d'aujourd'hui et appréhender celle qui se dessine à l'aube du XXI ième siècle, il est nécessaire de s'inscrire dans une logique géographique et dans une perspective de *géographie historique*. Cette approche vise à mettre en valeur la dynamique qui préside à la reconnaissance de l'Europe en sa qualité d'entité « particulière ». Elle permet aussi de mettre en évidence ce processus de restructuration permanente dans un souci constant d'unification pour mieux préserver sa stabilité intérieure et extérieure et pour rayonner sur le monde.

1. L'EUROPE, UN CONTINENT AUX CONTOURS MODULAIRES.

1.1. Une entité géographique à dimensions variables.

L'usage fait de l'Europe un continent : en réalité , celle-ci ne constitue qu'une partie de l'Eurasie. Le mot « Europe » a fait son apparition, dans le sens géographique, dès le VII ième siècle avant J.-C.. L'origine du nom est approximative. Certains avancent qu'il est d'origine mythologique. Pour d'autres, il viendrait des Assyriens qui nommaient *Ereb*, d'où Europe, ce qui pour eux était l'Occident et *Asu*, pour Asie, les pays du Soleil levant. Ce qui paraît plus probable est qu'il ait été utilisé au début pour désigner une partie de la Grèce continentale. Ce n'est que progressivement qu'il a désigné l'ensemble de la péninsule rattachée à l'Asie, avec comme premières limites orientales le fleuve Don.
Vers la fin du XVII ième siècle, lorsque la Russie entre dans les limites de l'Europe, il est convenu de considérer que la « Russie européenne » s'étend alors jusqu'à la Volga.
Trois siècles plus tard, le général de Gaulle évoquera une Europe allant de « l'Atlantique à l'Oural ».
De la même façon, on peut discuter les limites occidentales de l'Europe et accepter ou non d'y rattacher certaines îles. Les différentes occupations historiques ont en effet contribué à y rattacher des îles comme la Crète, le Spitzberg, l'Islande, les Canaries et les Açores.

L'histoire récente a, sinon rendu impossible, tout au moins rendu plus périlleux encore la délimitation de l'Europe sur le plan géographique.
Constituée aujourd'hui de 45 Etats, l'Europe se décline au travers de quatre grands ensembles : l'Europe occidentale, la partie Méditerranée orientale, l'Europe centrale et les Balkans, enfin l'Europe orientale.
- L'Europe occidentale, avec les pays d'origine germanique, le Bénélux, les pays d'Europe du Nord, les îles Britanniques et les pays latins, compte 23 états, républiques, principautés ou cité.
- La partie Méditerranée orientale dénombre 4 républiques.
- L'Europe centrale et les Balkans abritent 12 républiques.

- Enfin, l'Europe orientale qui, avec les pays baltes et les états nés de l'éclatement de l'ex-URSS, compte 7 républiques.

Parmi tous ces pays, certains appellent plusieurs remarques.
Le Groenland, qui bénéficie du statut de territoire autonome rattaché à la couronne danoise, contribue à repousser très au nord une limite, que seules des considérations politiques et économiques peuvent justifier.
La Turquie, quant à elle, fait l'objet de négociations importantes de nos jours. Seule la zone située à l'ouest du Bosphore et de la mer de Marmara peut être considérée européenne au sens géographique.
La chaîne de montagnes du Caucase correspond toujours à la limite sud de l'Europe. Cependant l'émergence de trois nouvelles républiques indépendantes (Transcaucasie : Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie) à cheval sur cette chaîne est susceptible de relancer le problème de la détermination géographique de l'Europe.

1.2. L'Europe, un continent en quête de reconnaissance.

Les géographes ont proposé au cours des siècles une délimitation physique de l'Europe arbitraire et fluctuante. Leurs connaissances, parfois insuffisantes, des différentes parties qu'elle était supposée englober conjuguée à l'absence d'une frontière caractéristique avec le continent asiatique en constituent certes un des principaux motifs.
Néanmoins, de même que l'histoire de la « tectonique des plaques » permet d'expliquer la naissance de cette partie du monde, l'histoire des peuples au cours des siècles permet d'appréhender la signification du mot Europe à travers l'étude de leurs cultures et de leurs desseins politiques.

1.2.1. Quand est née l'Europe ?

Ni pour les Grecs, qui habitent à cheval sur l'Asie mineure et l'Europe, ni pour les Romains, le mot « Europe » ne représente un ensemble bien défini. Le mot « Europe » ne semble, de plus, n'être évoqué dans la littérature que très épisodiquement jusqu'au VII ième siècle.
Réservé aux écrivains géographes à l'époque gréco-romaine, ce n'est qu'au VII ième siècle, avec la conquête arabe et la lutte des chrétiens unis contre l'envahisseur musulman, qu' il prend une signification politique et culturelle.
Sous Charlemagne, la notion d'Europe coïncide avec celle de Rome nouvelle, soit aussi la Gaule, une partie de l'Espagne, les Pays-Bas, la Germanie et l'Italie. (Petite parenthèse, cette Europe coïncidera presque avec l'Europe de la Communauté économique européenne de 1957, la CEE). Débute alors un combat entre les empereurs et la papauté afin de détenir le privilège de constituer un nouvel ensemble uni. Le Moyen-Age voit disparaître à nouveau la notion d'Europe.
La Renaissance et la découverte des autres régions du monde par les « Européens » conduisent ces derniers à prendre conscience de leurs particularités et de leur culture commune. C'est à partir de cette époque que l'on peut raisonnablement donner naissance à l'Europe que nous connaissons aujourd'hui.

1.2.2. L'unification : un aboutissement culturel, un instrument de paix et une nécessité économique.

L'Europe ne peut se comprendre au travers d'une seule étude géographique. Elle repose pour l'essentiel sur la notion d' « idée européenne ». Cette notion mêle à la fois l'histoire d'une même communauté culturelle et celle de nombreux projets d'unification.

Au X ième siècle, l'Europe c'est l'Europe chrétienne qui a vaincu puis christianisé ses différents envahisseurs venus de l'est et du nord. Puis, après avoir intégré à l'église chrétienne la plupart des états européens en vue de mieux résister à l'invasion musulmane, il s'est agi d'adopter une organisation permettant de préserver la paix et d'établir un équilibre entre les différentes puissances.
Cependant, avec la dislocation de l'unité chrétienne par division entre orthodoxes, catholiques et protestants, la recherche d'une unité fondée sur une foi commune devint vaine. Le temps était venu d'imaginer une communauté supérieure prenant en compte les aspirations des Etats tout en limitant les ambitions. Cette communauté avait aussi pour but de favoriser le commerce et les échanges. De nombreux projets ont alors été imaginés et constituent assurément les piliers de la construction européenne née dans la seconde partie du XX ième siècle. Chaque époque connaîtra ses pro-européens. En voici quelques uns.

En 1306 le français Pierre Du Bois imagine un arbitrage exercé par un concile de représentants des diverses nations. 150 ans plus tard, le roi de Bohème Georges Podiébrad propose une assemblée de représentants des princes munie d'un pouvoir de sanction à l'encontre de ceux qui refuseraient l'arbitrage.
Au début du XVII ième siècle, Sully, ministre d'Henri IV, rédige un plan qui établit une stricte égalité entre les quinze Etats qui se partagent l'espace européen. L'égalité se réalise par l'instauration d'une confédération placée sous la garde d'un Conseil de l'Europe. Souveraineté conditionnelle des Etats à l'égard du Conseil, armée commune, capitale tournante, suppression des barrières douanières.
Au XVIII ième siècle, l'abbé de Saint Pierre élabore un *Projet de paix perpétuelle*. Ce projet met en avant deux volontés : celle de lier l'idée d'alliance européenne à celle d'institutionnalisation de la paix ; celle de motiver les Etats par les bénéfices économiques escomptés de la dépossession de souveraineté politique.
Au XIX ième siècle, le comte de Saint Simon publie une brochure intitulée *De la réorganisation de la société européenne ou de la nécessité et des moyens de rassembler les peuples de l'Europe en un seul corps politique en conservant à chacun son indépendance nationale.*

1.2.3. L'Europe du XX ième siècle.

L'Europe de l'après-guerre ne correspond pas davantage à un ensemble unique, bien identifié et stable. C'est d'abord un ensemble anéanti sur les plans économique et politique. C'est aussi rapidement deux grands ensembles mis sous tutelle économique, militaire, voire politique des deux super puissances victorieuses.
Mais une constante demeure : l'Europe ne se construit jamais mieux que sous la contrainte. Le processus d'unification de l'Europe résulte de la convergence des intérêts nationaux et des pressions internationales. En voici quelques exemples au travers de huit périodes successives.

Conséquence de la guerre, l'Europe est désormais dépendante de l'aide financière des Etats-Unis et elle est soumise pour toute sa partie orientale à l'influence soviétique. Hormis la nécessité de s'unir pour mieux profiter des aides financières, Il convient de plus, selon la France, d'intégrer la nouvelle Allemagne dans un ensemble européen afin de pouvoir la contrôler. Enfin, France et Grande-Bretagne veulent retrouver un « rang » politique sur la scène internationale.
Parallèlement, la politique développée par Staline en Europe orientale (pactes bilatéraux d'assistance, accords économiques bilatéraux, Comecon, promotion des partis communistes) et les intérêts américains (arrêt de l'expansion du communisme, refus d'un engagement militaire permanent pour maintenir la paix, création d'un réceptacle capable d'absorber la surcapacité industrielle américaine) conduisent les européens à ébaucher une première coopération prévoyant une intégration économique, militaire et politique. L'intégration économique s'élabore avec la création en 1948 de l'Organisation européenne de coopération économique. (Ce sera avant tout un laboratoire de la coopération économique). L'intégration militaire, d'inspiration européenne, se dessine avec le pacte de Bruxelles en 1948. Il prévoyait une assistance

immédiate et automatique en cas d'agression armée contre l'un des membres du pacte. Son élargissement donnera naissance à l'Union de l'Europe occidentale, l'UEO. L'intégration politique se concrétise avec la création du Conseil de l'Europe. Doté d'aucun réel pouvoir, il n'en demeure pas moins qu'il constitue la première ébauche d'un pouvoir supranational.

En 1950, trois constats s'imposent : il devient nécessaire de coordonner les politiques économiques nationales, de mettre fin à la surproduction d'acier européenne et de promouvoir le développement des échanges intra-européens. Le temps est venu d'intégrer l'Allemagne dans un cadre communautaire. La création de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (C.E.C.A.), première institution supranationale, répond à ces exigences et satisfait les intérêts politiques de la France, de la RFA et de l'Italie.
La guerre de Corée vient quant à elle rappeler le problème de la défense de l'Europe. Le succès de la CECA ouvre la voie à l'éphémère Communauté européenne de défense (CED), qui prévoit le réarmement de l'Allemagne, et au projet de Communauté politique européenne (CPE).

En 1956, les crises de Suez et de Budapest obligent les Etats européens à dépasser leurs divergences et à établir le compromis des Traites de Rome (traité de la Communauté européenne de l'énergie atomique (EURATOM) et traité de la Communauté économique européenne (CEE)).
En effet, désavoués au sujet du canal de Suez par l'ONU (c'est à dire le monde arabe, le groupe de Bandoeng et une partie de l'Afrique), la France et la Grande-Bretagne ont été contraints d'accepter la nationalisation sans contrepartie financière : l'idée d'une Europe unie s'impose donc à nouveau pour trouver la force de résister aux pressions internationales exercées contre les Etats.
De même, l'intervention en Hongrie des troupes soviétiques en représailles de l'insurrection populaire a mis en exergue l'absence de souveraineté de certaines nations.

La volonté de peser sur la scène internationale s'accompagne, selon le général de Gaulle, d'une moins importante pression économique et technique américaine. Le général de Gaulle institutionnalise donc le couple franco-allemand comme moteur de la future Europe politique. Cette farouche volonté commune provoque une montée en puissance internationale de la CEE et contribue à la mise en place de l'Union douanière et de la Politique Agricole Commune (PAC).

La crise pétrolière de 1973 pousse la Communauté à renforcer les mécanismes de la coopération politique. Résultat de cette coopération, le Système monétaire européen (SME) crée une zone de stabilité en résistant aux conséquences du second choc pétrolier de 1979-1980.

Les élargissements que connaît la CEE répondent aussi aux intérêts nationaux. Pour la Grande-Bretagne, il s'agit d'éviter la marginalisation politique. Quant à l'élargissement aux trois pays d'Europe méridionale, l'objectif est de consolider les processus de démocratisation.

La crise des euromissiles en 1983 fait prendre conscience aux européens que tout conflit entre les deux supergrands aurait pour conséquence une nouvelle destruction de l'Europe. Cette perspective a pour principale conséquence de renforcer la nécessité de constituer un pion politique fort, capable de s'interposer entre les deux superpuissances.

Enfin, la chute du mur de Berlin en 1989, l'effondrement du bloc communiste et la réunification de l'Allemagne modifient considérablement le paysage européen. Le grand projet, sous-jacent, reste la construction d'une union politique. Mais la disparition de la menace du monde communiste ne risque-t-elle pas de mettre un terme au projet ? L'Allemagne ne peut-elle pas être tentée de jouer cavalier seul et de se tourner vers ses nouveaux partenaires ?
Toutes ces interrogations débouchent sur le Traité de Maastricht : l'Union européenne remplace la CEE et consacre la première forme d'une union politique.

2. L'EUROPE A LA PORTE DU XXI IEME SIECLE, DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le Traité de Maastricht repose sur trois « piliers ». Le premier pilier correspond à l'institution d'une Union économique et monétaire (UEM), la création de nouveaux domaines de régulation sur la citoyenneté, l'éducation, la santé, l'environnement, la politique sociale... et la démocratisation de ses institutions.
La Politique Extérieure et de Sécurité Commune (PESC) constitue le second pilier. Il est question de « coopération systématique entre Etats membres » et de promotion de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), désignée « bras armé » de l'Union.
Enfin, le troisième pilier est représenté par la coopération dans les domaines de la justice et des affaires intérieures.

Pour exister demain, l'Europe doit relever trois défis : réussir l'Europe démocratique, construire l'Europe diplomatique et planifier la « Grande Europe ». Les difficultés rencontrées sont multiples. Trois pays illustrent certaines de ces difficultés : l'Allemagne, qui doute face au grand chantier de l'Euro et qui hésite entre un *leadership* ouest-européen et une *Ostpolitik* soutenue par la Russie et les Etats-Unis. La Turquie, plaque tournante entre le monde occidental judéo-chrétien et le monde musulman. La Tunisie, à la fois partenaire stratégique de l'Europe et laboratoire de l'avenir du Maghreb et de l'équilibre entre les deux rives de la Méditerranée.

2.1. L'Allemagne, un pays en proie au doute et face à un dilemme.

Le couple franco-allemand est le moteur de l'Union, mais l'Allemagne est, et sera encore davantage demain, le garant de son élargissement et de son approfondissement. A moins de deux ans de la phase finale de l'UEM, l'entrée en application de la monnaie unique, l'Allemagne marque un instant d'hésitation.

2.1.1. Un géant en proie au doute.

26 avril 1997, à l'occasion de l'inauguration du nouvel hôtel Adlon à Berlin, le président de la République fédérale Roman Herzog fait état de « perte de dynamique économique », de « paralysie de la société », d' « une incroyable dépression mentale ».
23 octobre dernier, lors de l'inauguration du nouveau siège de la branche services de Daimler-Benz, le chancelier Kohl parle « d'immobilisme » et de la nécessité de « changer de mentalité ».

La classe politique d'outre-Rhin et le peuple allemand se montrent sceptiques et de plus en plus hostiles à l'euro. La marche forcée relancée par le président Mitterand et le chancelier Kohl a-t-elle souffert d'un déficit de démocratisation qui lui aurait permis d'être plus pédagogique ? Assurément, mais plus encore c'est la persistance de la crise économique qui jette un voile opaque sur l'avenir. Opposants et partisans s'affrontent.

Les opposants à l'euro invoquent, entre autres motifs, le manque de rigueur, voire des problèmes de tricheries, des pays du sud (Italie, Espagne, Grèce, Portugal) ou la nécessité de procéder au préalable à une harmonisation des systèmes fiscaux et sociaux.
Les partisans mettent en avant l'intérêt et la responsabilité de l'Allemagne. L'euro est synonyme à terme de stabilité. Cette stabilité, non acquise définitivement en raison de son passé historique, de sa géographie et de l'essor probable de sa future capitale, lui est indispensable pour son économie. 60% de ses exportations sont aujourd'hui à destination de l'UE. Mais la responsabilité de l'Allemagne dans le succès de l'euro est aussi engagée parce que les marchés et les partenaires de l'Europe ont besoin de la confiance allemande dans le projet.

2.1.2. *Pour l'élargissement à l'est dans le cadre de l'Union ou pour une* Ostpolitik *en nouveau maître de l'Europe centrale et orientale ?*

La crainte de conflits aux frontières de l'Allemagne paradoxalement revient en force dans les esprits depuis la chute du mur de Berlin et l'éclatement de l'ex-empire soviétique. Un document daté du 1er septembre 1994 et du nom de Lamers-Schaüble illustre cette inquiétude : « ...il faut veiller à ce qu'il n'y ait plus jamais de vide au centre de l'Europe... ». L'Allemagne est pour cette raison essentielle partisan de l'élargissement de l'Union européenne vers les pays de l'Est. La présence d'importantes minorités allemandes (500000 en Pologne, 175000 en Hongrie, 10000 en Roumanie, 40000 en République tchèque) ne fait qu'accentuer cette détermination, ne serait-ce que pour endiguer les flux migratoires.

La position de l'Allemagne à propos de l'Otan et certaines déclarations appellent néanmoins des interrogations quant à la détermination allemande de maintenir ses efforts pour l'élargissement de l'Union.
L'apparente solidarité allemande envers la France dans son différent qui l'oppose aux Etats-Unis au sujet du commandement Sud de l'Otan (Afsouth) dissimule mal la position d'autres dirigeants politiques et de certains militaires allemands. Ainsi, le général Naumann, ancien inspecteur général de la Bundeswehr, président du comité militaire de l'Otan, préconise que la relation franco-allemande reste subordonnée à la relation germano-américaine. De plus l'Allemagne, qui détient déjà des postes clés au sein de l'Otan (CEM au Shape, commandement en second à Afcent), imprime à son outil de défense armé d'importantes réformes et consolide les relations qui l'unissent aux Etats-Unis. Enfin, le chancelier Kohl a déclaré que « le partenariat transatlantique est et reste l'élément porteur » de la politique allemande et que « l'amitié germano-américaine est un bien précieux » qu'il convient de cultiver.

La nouvelle politique de l'Allemagne semble en fait dans l'immédiat s'appuyer sur trois piliers : l'Union européenne, les Etats-Unis comme nous venons de le voir et les pays de l'Est dont la Russie (cette dernière entretient déjà des relations privilégiées. 30% des approvisionnements en gaz naturel et 20% des importations de pétrole de l'Allemagne proviennent de la Russie. De son côté l'Allemagne est le premier partenaire commercial de la Russie). L'*Ostpolitik* est-elle compatible avec une Union élargie à l'Est ?...

2.2. La Turquie, une exception du continent Eurasie hésitant entre un passé historique et une culture musulmane.

La Turquie représente une exception. Sa principale caractéristique est qu'elle n'est ni en Europe, ni en Asie. Elle constitue le pont entre ces deux continents. C'est pourquoi on l'a aussi appelé « Asie mineure » ou « petite Europe ».
La Turquie a aussi été au XX ième siècle le seul état à majorité musulmane à pouvoir adopter la laïcité.

En 1996 cependant, pour la première fois dans son existence, la République de Turquie est passée aux mains d'un pouvoir à tendance religieuse (coalition Refah-DYP). Or, lors de la création de la jeune république turque, Attatürk avait imposé la séparation de l'Etat et de la religion et il avait déclaré l'armée garante de toutes ses réformes. Ainsi en 1997, sous la pression de l'armée, une nouvelle coalition excluant le parti islamique a repris le pouvoir.

La Turquie a exprimé son désir d'intégrer l'Union européenne. Rappelons au passage que la Turquie était signataire de la convention qui a donné naissance à l'OECE (Organisation

européenne de coopération économique) en 1948. Plusieurs incertitudes voire inquiétudes pèsent sur le processus.
La première vise la réorientation possible de la Turquie en direction du monde musulman. Monsieur Erkaban, sans remettre en question l'attachement de la Turquie à l'occident, avait tenté une orientation avec l'Asie et l'Afrique. Un projet de gazoduc avec l'Iran a été envisagé et, en juin 1997, s'est tenu à Istanbul le premier sommet du groupe D-8. Ce groupe comprend la Turquie, l'Indonésie, la Fédération de Malaisie, le Bangladesh, le Pakistan, l'Iran, l'Egypte et le Nigéria.
La seconde incertitude et vive inquiétude a trait au conflit latent et entretenu notamment par le partage de Chypre et les problèmes de souveraineté d'îlots en mer Egée.
Enfin, l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne repose le problème de l'identité européenne. L'article 7, titre 0 du Traité dit : « tout état européen peut demander à devenir membre de l'Union ». Monsieur ADLER, lors d'une conférence donnée au Cours Supérieur de l'Enseignement Militaire (CSEM) en 1997, avait souligné la difficulté de définir la notion « européen » et à travers elle la question du fondement de l'identité européenne. Le Traité de Maastricht ne définit pas davantage le terme « européen » que ne l'avait proposé en son temps le Traité de Rome. S'agissant d'un fondement culturel, certains, dont le Chancelier allemand Kohl nous avait-il précisé, y sont opposés mettant en avant les racines judéo-chrétiennes laïcisées de l'Europe. La demande marocaine de 1987 avait par ailleurs été refusée sur cette base.

la Turquie est à la convergence de trois grands ensembles que sont l'Europe, le monde musulman et la Russie. Son intégration au sein de l'Union représente un enjeu important pour la préservation de la paix dans les Balkans. C'est aussi un test politique. Objet en « équilibre instable » entre un occident chrétien et un orient musulman, sujet d'opposition indirecte entre les Etats-Unis (qui y disposent notamment de bases militaires) et la Russie (cette dernière est en effet suspectée d'entretenir d'importantes ventes d'armes à l'Iran, la Syrie et Chypre, tous trois à la fois ennemis des Etats-Unis ou en conflit avec la Turquie), elle représente l'élément déterminant qui permettra peut-être à l'Union de tenir un rôle politique de premier plan dans cette région du monde.

2.3. La Tunisie et l'Union européenne, un partenariat aux enjeux stratégiques.

La Tunisie se distingue aussi de ses voisins musulmans. Pays non laïc, elle revendique cependant un islam libéral et moderniste, se voulant prêt à s'adapter aux changements technologiques et socio-économiques. C'est aussi le pays de l'émancipation des femmes et où l'analphabétisme global n'est aujourd'hui que de 35%, contre 43% en Algérie, 52% en Egypte et 51% au Maroc.
La Tunisie est d'autre part un pays dont les entreprises se préparent à intégrer la zone de libre-échange avec l'Union européenne décidée en 1995. La Tunisie a cependant besoin du soutien de l'Union. Monsieur Hédi Djilani, président de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (Utica), va même plus loin et il revendique auprès des pays de l'Union le droit à « mériter son concours financier et technique au moins autant que les ex-pays soviétiques ». S'agissant de la confiance à accorder à la Tunisie, la représentante de la Banque mondiale à Tunis, madame Fatma Felah, affirmait de son côté que « depuis près de quarante ans, tous les fonds qui ont été octroyés à la Tunisie ont été bien gérés ». La Tunisie sait qu'elle est condamnée à réussir d'autant qu'ainsi que le déplorait, en février 1997 dans les colonnes de *Jeune Afrique* monsieur Djilani, les pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA) sont aujourd'hui impuissants à bâtir un Marché Commun maghrébin.
La Tunisie représente enfin un enjeu de sécurité du bassin méditerranéen. Sa géographie, la place « en verrou de sûreté au centre presque exacte de la Méditerranée », selon l'expression du journaliste Frédéric Pons. Le président Ben Ali milite notamment en faveur de la création d'une Conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée (CSCM) à laquelle tous les pays riverains, du sud comme du nord, consentiraient à participer dans un but de cogestion de tous les problèmes de la région.

La Tunisie symbolise plusieurs défis pour l'Europe. D'une part, garantir la paix sur les rives de la Méditerranée en réussissant une vaste zone de libre-échange, en encourageant les Etats du sud dans la voie de la démocratie et en subtilisant aux différences culturelles des intérêts communs. D'autre part, endiguer les flux migratoires d'Afrique subsaharienne en permettant aux Etats d'Afrique du nord de constituer à terme une zone économique suffisamment dynamique pour jouer un rôle moteur dans l'émancipation du continent noir-africain.

3. L'AVENIR DE L'EUROPE SE JOUE PEUT-ETRE DORENAVANT AU-DELA DE L'OURAL, DU CAUCASE ET DE LA MER DE MARMARA.

Selon Monsieur Adler, la période de la « guerre froide » avait tué la géopolitique. La géographie n'intervenait plus, le monde étant partout partagé entre un groupe affilié au monde soviétique et un groupe affilié à l'Occident. Madame Gnesotto, au cours d'une conférence sur « la sécurité régionale en Europe », évoquait le même dilemme en affirmant que « aujourd'hui, le problème de l'Europe n'est plus stratégique mais politique et qu'elle doit reconstruire une géopolitique européenne ». Être européen au XXI ième siècle pourrait consister à partager un ensemble géopolitique, de presque un milliard d'individus, fondé sur une nouvelle unité culturelle et constituant un pôle économique apte à assurer la stabilité intérieure et aux frontières.

3.1. Une nouvelle unité culturelle fondée sur l'individu et ses aspirations.

Le processus d'unification européenne, tel qu'il s'élabore depuis la fin de la seconde guerre mondiale, a puisé ses racines dans des origines culturelles. Davantage aujourd'hui peut-être qu'hier, le processus d'unification correspond au double soucis de fonder une nouvelle unité culturelle de l'Europe et de parer au déclin de celle-ci.

3.1.1. Pas « d'anglo-yankee commercial planétaire ».

La mondialisation de l'économie, le vieillissement de sa population associé aux modestes dimensions géographiques et démographiques, ainsi que l'hégémonie américaine sur les plans économique et militaire font peser une menace à l'idée d'identité culturelle de l'Europe et la prédisposent à un déclin par dilution dans une nouvelle civilisation universelle. D'un autre côté, et ce en dépit également des aspirations légitimes à l'indépendance des peuples de Chine et d'Inde qui se font jour, on assiste parallèlement à une différenciation du monde en grands ensembles politico-culturels où les nations émergentes restent fermement attachées à leurs langues. C'est pourquoi, de grands ensembles devraient malgré tout subsister.

3.1.2. Après la mondialisation, retour aux valeurs de l'âme et de l'esprit.

Le refus d'une culture unique anglo-saxonne est désormais de plus en plus perceptible. Outre qu'il correspond à une attitude de réaction à un expansionnisme exagéré, une autre raison peut être, aujourd'hui, avancée. Il s'agit conjointement d'un besoin renaissant de spiritualisme de la part des individus et d'une attirance pour tout ce qui touche au domaine immatériel. Les deux tendances sont en réalité très liées et sont la conséquence des très nombreux et rapides bouleversements technologiques que les Etats-Unis symbolisent et que les individus ont le

sentiment de ne plus pouvoir maîtriser. C'est bien sûr sans tenir compte du fait que la proximité du XXI ième siècle pour le calendrier judéo-chrétien est peut être également propice à la résurgence inconsciente et culturelle de la peur du millénaire suivant.

On prête à André Malraux l'adage suivant : « le XXI ième siècle sera spirituel ou ne sera pas ». Cette prophétie est en passe de se vérifier. En effet, la papauté réussit à chaque rassemblement de masse et sur tous les continents à mobiliser de très grandes quantités d'hommes, de femmes et de jeunes. Autre constat, on assiste à une prolifération des sectes, un regain d'intérêt pour la voyance et un retour en force de la philosophie. Tous ces comportements ont-ils un point commun et peut-on les expliquer rationnellement ?...

Lorsque l'on se réfère au monde du travail on observe également des points de similitude. Les progrès technologiques ont permis ou permettront dans un avenir relativement proche l'optimisation maximale du rendement du travail. Une des grandes idées nées dans le sillage des « démarches qualité » est que le prochain défi pour le monde du travail sera d'imaginer un environnement propice à l'épanouissement individuel. Là encore, on voit bien à travers ces nouvelles aspirations la place que tient le domaine de l'immatériel, représenté ici par l'individu en sa qualité d'être doté d'un esprit et non en tant qu'espèce de chair et d'os.

Les flux migratoires ont déjà largement contribué tout au long des siècles à l'intégration de cultures différentes. Non seulement, du succès de l'intégration de pays à religion islamique dépend le nouvel équilibre, mais l'Europe de demain est peut-être entrain de se bâtir autour d'une culture de l'âme et de l'esprit dont le coeur est l'homme.

3.2. Constituer un pilier économique dynamisé par l'émergence d'un nouveau centre nerveux, la transcaucasie.

Le général chef d'état-major des armées françaises évoquait lors de l'ouverture de la cinquième cession du CID une organisation mondiale autour de trois grands pôles économiques aujourd'hui (Europe, Amérique du nord, « vaste sphère asiatique »), avec la perspective de voir émerger dans un avenir proche le continent indien et l'Amérique du sud (MERCOSUR).
La Russie, culturellement et historiquement, a vocation a faire partie intégrante de l'Europe. Comment alors ne pas imaginer cette « grande Europe » allant de Reykjavik à Vladivostok ? Le monde pourrait ainsi s'articuler autour de cinq grands ensembles économiques : Chine et pays d'Asie du sud-est, Inde et pays d'Asie centrale, Afrique et Moyen-Orient, les deux Amériques, l'Europe.
Dans cette perspective, la mer Caspienne tient une place particulière. A la frontière de l'Europe, telle qu'elle est définie géographiquement depuis le XX ième siècle, la mer Caspienne compte sur sa rive droite la chaîne de montagnes du Caucase. Autrefois partie intégrante de l'URSS et limite sud de l'Europe, elle est aujourd'hui le siège de trois nouvelles républiques indépendantes : la Géorgie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan. L'intégration de ces trois républiques présentent un double intérêt pour l'Europe.
Elles constituent, grâce aux très importantes réserves pétrolifères et gazières, une zone potentielle économique à fort pouvoir d'expansion. Les réserves sont aujourd'hui estimées à 850 millions de tonnes de pétrole et à 8700 milliards de m3 de gaz. Les enjeux sont considérables. Pour les occidentaux, il s'agit de diminuer la dépendance vis à vis des pays du Moyen-Orient. Pour les pays du pourtour de la mer Caspienne et leurs voisins, il est question de royalties en compensation soit de l'exploitation des gisements (2 milliards de dollars par an pour l'Azerbaïdjan), soit du transit des oléoducs (500 millions de dollars par an pour la Géorgie). Trois projets (Georgie-Russie, Arménie-Turquie, Iran) d'oléoducs sont à l'étude et sont l'objet d'un véritable « bras de fer » entre la Russie et les occidentaux.
De plus, situées à la charnière de quatre grands centres économiques, elles renforcent avec la Turquie la position de l'Europe dans une des régions du monde les plus instables.

3.3. Préserver la stabilité.

Dans un article du *Monde* du 24 octobre 1997, Yves Lacoste écrivait : « La Méditerranée euro-arabe avec ses prolongements vers l'Asie centrale, frange septentrionale du tiers-monde, est sans doute la zone de tensions et d'interactions la plus évidente entre « l'Occident », ou la grande Europe, et le monde musulman ». L'histoire de la construction européenne au XX ième siècle s'est faite, comme cela a été rappelé précédemment, sous la pression de l'environnement international et des intérêts nationaux. Ce sont les deux stratégies qui ont été mises en oeuvre, la coopération et l'intégration, que l'Europe aura à renouveler pour préserver la stabilité.

3.3.1. Coopération renforcée avec les trois pays du Maghreb.

La croissance économique est aujourd'hui considérée comme un facteur d'atténuation des conflits. A fortiori, elle doit préserver des tensions. C'est la raison pour laquelle, l'Europe a tout intérêt à renforcer la coopération avec les pays du Maghreb. Il lui faut contribuer à la mise en place d'un Marché Commun du Maghreb en s'appuyant sur la dynamique du petit « dragon » méditerranéen (Tunisie), selon l'expression du philosophe américain Georges Gilder. Elle doit aussi établir un partenariat privilégié nord-sud au nom d'une histoire commune. Enfin, elle doit profiter d'un élargissement de l'OTAN et de l'Europe dans le cadre de la CSCM.
Outre la promotion de la démocratie, cette coopération vise à morceler le monde musulman et à briser l'élan de l'intégrisme.

3.3.2. Pour une intégration large.

Les 16 et 17 juin 1997 s'est tenu le conseil européen d'Amsterdam. Le traité d'Amsterdam qui en résulte a mis en avant la procédure dite de la « coopération renforcée », qui autorise à un « noyau dur » d'Etats à aller plus vite dans la construction européenne. Cette notion s'apparente à l'idée d' « intégration différenciée » ou à celle d'une « Europe à plusieurs vitesses ». Dans ce cadre, l'Europe du XXI ième siècle pourrait s 'élargir à la Russie, la Turquie et aux trois nouvelles républiques indépendantes du Caucase.

Fort du très encourageant accord de partenariat signé à Paris entre l'OTAN et la Russie, une intégration progressive de cette dernière est envisageable. Elle permettrait de mieux contrôler la reconstruction de ce grand détenteur d'armes nucléaires (6650 têtes stratégiques et 20000 charges tactiques, selon les experts français et américains). Elle constituerait un contrepoids nécessaire face au futur géant allemand. Elle permettrait enfin à l'Europe, grâce à la Sibérie, de contrôler de très importantes richesses minières. Le sous-sol de la Sibérie est en effet riche à profusion de pétrole, gaz naturel, cuivre, bauxite, nickel, uranium, tungstène, argent, diamant, ... Il lui est cependant indispensable de recourir au savoir-faire et aux capitaux des occidentaux.

La Turquie joue à la fois un rôle similaire à la Tunisie, dans le cadre du morcellement du monde musulman, et un rôle de grande puissance stratégique autant dans les Balkans qu'au Proche-Orient. La Turquie, grâce au Tigre et à l'Euphrate, contrôle les approvisionnement en eau de l'Irak, la Syrie et de la totalité du Proche-orient. De plus, la Turquie, qui partage la même culture et la même langue des nouvelles Républiques du Kazakhstan, de l'Ouzbekistan, du Turkménistan et de la Kirghizie, a vocation à rapprocher de l'Europe cette partie du monde courtisée par ailleurs par un Iran très actif. Enfin, soucieuse de veiller aux intérêts des populations héritières de la culture turque qui vivent dans les Balkans (Bosnie-Herzégovine, Macédoine), elle assure en partie une certaine stabilité dans cette région d'Europe. Selon Pierre Béhar, « son importante présence militaire [...] modère les ardeurs de ceux qui, notamment en Bulgarie, voudraient remodeler la carte politique de la région ».

Les trois nouvelles républiques du Caucase représentent un foyer potentiel des prochains conflits en raison bien sûr des richesses que leur sous-sol renferme et de leur situation

géographique. L'Azerbaïdjan, turcophone et chiite, n'a vocation à rejoindre ni un Iran sunnite, ni une Russie dont il vient de se libérer. Son rattachement à l'Europe est possible, mais seulement dans la mesure où la Turquie aura, elle même, réussi son intégration. Pour l'Arménie et la Géorgie chrétiennes, il s'agit de préserver leur fragile indépendance, de protéger une identité culturelle dans un environnement islamique conquérant et de bénéficier des retombées économiques. Seule l'Europe est en mesure de leur apporter ces garanties.

L'éclatement de l'ex Union soviétique et du Pacte de Varsovie ont profondément modifié le paysage politique de l'Europe. En abolissant la limite orientale extrême de l'Union européenne, l'éclosion de toutes ces nouvelles Républiques indépendantes amène les européens à détourner leur regard des Etats-Unis pour se porter naturellement vers l'Asie. S'il est difficile et périlleux de dessiner maintenant les contours de « l'Europe unie », il est urgent d'envisager une Europe plus « large » incluant la Turquie, la « grande Russie » et les nouvelles Républiques du Caucase. Pour cela, il est cependant impératif que les européens de l'Europe occidentale dépassent leurs divergences et se décident enfin à placer sur un pied d'égalité la Turquie et à consentir l'aide nécessaire au redressement de la Russie.
Mosaïque d'Etats nationaux très divers, l'Europe du XXI ième siècle est avant tout la somme d'une combinaison d'éléments géographiques liés dans une histoire commune et d'une confrontation de différentes cultures, dans l'affirmation d'une *identité européenne* fondée sur l'émergence d'une nouvelle unité culturelle. Ainsi que le disait Marie-France Garaud lors d'une émission télévisée consacrée à la construction européenne, l'Europe attend l'émergence d'un nouveau type de société. Elle n'en connaît ni la date, ni la forme. Mais ce dont elle est convaincue est que l'époque que nous vivons s'apparente à la fin d'un monde à l'image du Moyen-âge avec pour perspective l'arrivée d'une nouvelle « Renaissance ». Puisse cette « Renaissance » consacrer la primauté de l'homme au sein de la société européenne.

Bibliographie

L'histoire de l'unification européenne de **Bernard Brunéteau**
éditions Armand Colin

L'état du monde 1998
éditions La Découverte

L'état de l'Europe 1998
éditions La Découverte

« Le Monde » du 24/10/97
article d'Yves Lacoste

« Revue de défense nationale » de novembre 1997 :
Les grands défis du XXI ième siècle de **Michel Klen**
Le traité d'Amsterdam ou les dilemmes de l'Union européenne de **Daniel Colard**

Conférence de **monsieur Adler** au CSEM en 1997 :
l'actualité de la Turquie à travers le prisme de l'histoire

Conférence de **madame Gnesotto** au CID en octobre 1997 :
la sécurité régionale en Europe

Conférence du **général DROUIN, CEMA,** au CID, le 1er septembre 1997

Dossiers de « Valeurs actuelles »

« Atlas des européens » de **Gérard Chaliand** et **Jean-Pierre Rageau**
éditions Fayard

« Dictionnaire de géopolitique » de **Yves Lacoste**
éditions Flammarion

L'identité de l'Europe, de **Gérard-François Dumont**
éditions C.R.D.P.

Une géopolitique pour l'Europe, vers une nouvelle Eurasie ?, de **Pierre Béhar**
éditions Desjonquères